

La CAPRE

Coordination Associative Provençale de Défense de l'Environnement
Place des 3 Moulins, 83170 Brignoles

à M. Philippe MARZOLF,
Président de la CPDP,

Monsieur,

en réponse à vos trois questions portant sur le bilan du Débat Public et le projet de LGV, voici les réponses établies collectivement par les représentants associatifs réunis dans la Capre.

1. Concernant le bilan du Débat Public.

Le Débat Public a principalement été une source d'information, dans laquelle l'aménageur a pu faire étalage de l'ensemble de ses importants moyens techniques, économiques et de communication.

Toutefois, les animateurs du Débat (CPDP) nous ont donné l'impression d'avoir fait un constant effort d'impartialité et nous tenons à les en remercier.

Nous déplorons la très faible participation générale de nos élus, qui n'ont semble-t-il pas réellement souhaité être confrontés directement aux interrogations et avis de la population, préférant sans doute la discrétion de cercles politiques, économiques ou administratifs. Nous avons ainsi été mal représentés: cela nous encourage à continuer de nous représenter nous-mêmes et, à l'occasion de prochaines élections, de rappeler nos élus aux devoirs de leur charge.

2. Concernant le projet

Après avoir étudié, débattu, organisé diverses réunions et manifestations publiques, notre conviction est ferme: nous demandons à RFF de retirer totalement son projet de LGV. Nous demandons à nos élus et à l'Etat de prendre les mesures nécessaires pour revitaliser les transports collectifs et le ferroviaire existant, à l'exclusion de toute ligne à grande vitesse en raison de l'impact négatif pour l'aménagement du territoire et l'environnement de la région concernée. Notre position sur ce projet, quelles qu'en soient les variantes, est simple: ni ici, ni là-bas.

3. Concernant la poursuite éventuelle du projet

Si RFF venait à persister dans ses intentions, ce que nous accueillerions avec étonnement et colère, nous souhaiterions que soient rendus publics (et communiqués régulièrement) l'ensemble des informations concernant le projet dans ses diverses variantes possibles (études et scénarios), afin qu'une partie soit susceptible d'être soumise à contre-expertise indépendante avant toute décision publique. Nous souhaiterions en particulier que le contenu de l'ensemble de ses échanges avec les élus des diverses collectivités concernées soit accessible au public et aux associations.

Par delà le Débat officiel organisé par la CNDP, nous entendons pour notre part continuer, autant qu'il sera nécessaire, d'animer un débat démocratique dans l'opinion ayant pour objet la nocivité de ce projet et des hypothèses sociétales sur lesquelles il repose (logique de consommation de déplacement et de consommation de "Provence").

En vous renouvelant l'expression de notre satisfaction pour la manière dont les équipes de la CPDP se sont acquittées de leur mission et de notre grande détermination à faire échouer ces projets de LGV, nous vous prions d'agréer, M. Marzolf, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Pour la Capre,
l'un d'entre nous,
Eric POURCHIER
06 85 54 37 98